

L'avenir

de la Côte d'Or

AVENIR DE LA CÔTE D'OR
3 place Abbé Chanlon 21000 Dijon
Dispensé de timbrage-Dijon CTP - R206
Déposé le 11 février 2013



Bi-mensuel édité par la fédération de Côte d'Or du PCF N° 531 du 1-02-2013 au 15-02-2013
3 place Abbé Chanlon 21000 Dijon Tel : 03.80.53.11.35 mail pcf21@wanadoo.fr web : <http://www.21.pcf.fr>

CAPITAL OU TRAVAIL ?

C'EST LA QUESTION !

Edito

Rappelez-vous, il y a quelques semaines (en 2012) le rapport Gallois : le fameux choc de compétitivité doit aider à la création d'emplois ! Et en 2 temps 3 mouvements, le gouvernement glisse dans l'examen du projet de loi des finances 2013, le « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ».

Au nom de ce pacte, soi-disant de confiance, l'Etat va verser aux entreprises 20 milliards d'euros, en particulier à celles qui sont confrontées à la concurrence internationale.

Le premier ministre a défendu ce transfert d'argent public, pris dans la poche des travailleurs, des familles, par une réduction de la qualité et de l'accès aux services publics.

Et aujourd'hui, quelles entreprises vont empocher le pactole ?

Le premier ministre défendant son projet nous assurait que c'était un plan pour l'investissement, un appel vertueux à relocaliser en France : « Ces 20 milliards d'aujourd'hui, feront vos emplois de demain ! » Fermez le ban !

Sauf que la liste des entreprises a été révélée il y a quelques jours au grand public, par la presse : on y découvre des grands groupes en très bonne santé financière, qui ne délocalisent pas, qui distribuent des dividendes et suppriment des emplois. Et dans cette liste, il y a Sanofi qui a un site de production en Côte d'Or, à Quetigny et dont on a déjà parlé dans ces colonnes.

C'EST UN CAS D'ECOLE !

Le groupe pharmaceutique va bénéficier de 47 millions d'euros, alors qu'il est en train de supprimer 2 000 emplois en France notamment dans la recherche-développement (une bonne dizaine à Quetigny) ; et qui prévoit la délocalisation en Inde de la production d'un vaccin.

Cerise sur le gâteau : Sanofi a réalisé 8,8 milliards d'euros de profits en 2012 et va régaler ses actionnaires en portant ses dividendes de 35 à 50 % d'ici 2014 !

Jacqueline Fraysse, députée du Front de gauche a eu raison d'interpeller le premier ministre sur ces cadeaux aux entreprises, sans contrepartie, et qui enfoncent notre pays dans la récession. Dans la même période, les salariés avec leurs représentants bataillent pour obtenir des augmentations de salaires dans leurs entreprises. Quelle que soit leur santé financière, celles-ci s'accordent à vouloir réduire la rémunération du travail. Et l'accord sur l'emploi du 11 janvier, les y encourage, avec le discours ambiant sur ce fameux « coût du travail ».

Le débat, la bataille pour les droits des salariés, le droit au travail et le partage des richesses doit enrichir l'espace public, les communes, les entreprises, comme les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Les communistes, avec le Front de gauche, sont bien décidés à mener en grand cette bataille avec la campagne pour « une alternative à l'austérité : c'est possible ! ». Ils vous invitent à y participer, à la démultiplier partout en Côte d'Or. L'année 2013 doit être celle du combat, rassembleur, pour des solutions contre l'austérité, pour sortir de la crise.

Isabelle DE ALMEIDA

SOMMAIRE

Pages 2 et 3 : le congrès départemental
Page 4 : l'alternative à l'austérité, c'est possible. La vente de charité. Coup d'humeur
Page 5 : Arnaud Montebourg à Montbard.
L'assemblée générale des vétérans
Page 6 : le mariage pour tous.
Page 7 : sans commentaire : les rythmes scolaires
Page 8 : droit de vote des résidents étrangers

LA COTE D'OR

« ILS ÉTEIGNENT LES ÉTOILES À COUPS DE CANON
ILS ONT MÊME ASSASSINÉ LES CONSTELLATIONS

IL EST GRAND TEMPS DE RALLUMER LES ÉTOILES »

(Guillaume Apollinaire, Les Mamelles de Tirésias, Prologue)

Le congrès départemental s'est tenu samedi 2 et dimanche 3 février. Retour en texte et en images sur trois demi-journées de réflexion et de débats... Après les formalités rapidement expédiées, (bureau du congrès, mandats, ordre du jour), les délégués se sont répartis, samedi matin en 5 ateliers thématiques : résumés.

Atelier 1 : La crise et son issue.

Dans toutes ses dimensions elle est dans toutes les têtes... Elle concerne la France mais également bien d'autres pays. L'issue est une rupture avec le capitalisme et non sa « moralisation ». La compréhension de la crise financière suppose que les militants disposent de documents leur permettant d'argumenter les discussions. Le parti doit clarifier sa position sur la « crise écologique » : croissance ou décroissance ? Productivisme, quel type de consommation...

Georges Solaux et Denis Siozac



Atelier 2 : La fragmentation de la société.

Vivre et lutter ensemble...

Alors que la contradiction fondamentale est bien entre capital ou travail ? On a créé des divisions artificielles : jeunes – anciens, Français – étrangers (et les Roms...), ceux qui travaillent et les chômeurs... Il faut bien percevoir la différence entre « travail » et « emploi », et ne laisser personne au bord du chemin...

Laurent Gutierrez et Françoise Radel



Atelier 3 : La gauche et le changement.

Des forces de gauche sont au pouvoir et le changement n'est pas à l'ordre du jour... Au contraire, la soumission aux dogmes libéraux conduit le pouvoir à s'attaquer tant aux acquis sociaux des classes populaires (code du travail, retraites...) qu'aux cadres démocratiques (réforme territoriale...). Pour renverser la tendance, l'élargissement du Front de Gauche est considéré comme un impératif. Mais quel Front et quel élargissement ? (Accord au sommet ? Autres organisations ? Renforcement électoral ? Et le Pcf là dedans...)

Eric Davillerd et Joël Faudot



Atelier 4 : L'avenir du Front de gauche.

Nous voulons renforcer le Front de gauche... Promouvoir « les Fronts thématiques » dans les assemblées citoyennes « ouvertes, souples et souveraines ». Pour les échéances électorales construire d'abord des projets avant des listes ! Améliorer la circulation de l'information entre nous.

Marc Neveu et Christophe Depierre



Atelier 5 : Les transformations du Pcf.

Quels changements sont nécessaires ? Un nouvel environnement : celui du Front de Gauche. Le parti doit être rassembleur face à l'offensive du capitalisme, toujours plus unitaire. Changer n'est pas s'adapter. On insiste sur l'importance du rôle de transmission par les plus anciens, sur la formation pour lutter contre l'individualisme ; formation des communistes mais aussi éducation citoyenne ouverte plus largement. La maison des communistes doit être un lieu toujours plus ouvert aux autres. Développer les assemblées citoyennes réinvestir les quartiers ; renouer avec des formes de militantisme comme le porte à porte

Nelly Goby et Luc Morin



Nous reviendrons dans le prochain numéro sur la Résolution du 42e congrès de la Fédération de la Côte d'Or.

EN CONGRES

Samedi après midi et dimanche matin, la discussion se poursuit, appliquée, passionnée, mais toujours fraternelle ! La « base commune de discussion », amendée, est approuvée largement. Il en est de même pour les statuts même si l'on regrette que les



ts :

La Côte d'Or, statistiques :

Un département touché de plein fouet par la désindustrialisation (Auxonne, Genlis...) mais pas si « tertiaire » qu'on pourrait le croire, malgré le poids de la capitale régionale et de ses services publics...

Jean Catheno

Le Pcf en Côte d'Or :

486 adhérents dont 63 % d'hommes et 37 % de femmes.
8 sections : Dijon, Agglomération Dijon Est, Agglomération Dijon Sud, Agglomération Dijon Ouest, Nord 21, Sud 21, Morvan, Rives de Saône.
34 élus municipaux communistes ou apparentés... d'une manière ou d'une autre, et 1 conseiller régional.

Nelly Goby et Mario Luchin



Un projet pour l'Avenir de la Côte d'Or.

Notre journal aura bientôt 70 ans : cela nous donne de grandes responsabilités. Il doit être à la fois un lien entre les communistes, mais également un organe d'information et de propagande. Chacun doit contribuer à l'alimenter par ce qu'il voit autour de lui, ce qu'il ressent, ce qu'il veut exprimer. Nous nous efforcerons d'apporter un grand soin à son écriture et sa présentation, et de réaliser 20 numéros en 2013.

Georges Vayrou

La formation et l'université d'été du Pcf.

L'Université d'été du PCF est une délicieuse parenthèse estivale dans l'activité militante des communistes... Ce n'est pas une prise de tête, mais c'est d'une grande richesse : on y rencontre les témoignages et les expériences des militants de toute la France...

A Dijon une dizaine de formations – animations a été organisée : à thème sur l'Europe, la politique éducative, les retraites, l'extrême droite... ou générale, avec des « stages de bases » d'un week-end.

Et on en redemande !

Marc Neveu et Pascale Zimmerman



Statuts

Au-delà des modifications du texte on débat de la mise en œuvre des décisions majoritaires et de leur respect. Comment peut s'exprimer la différence ou la divergence Et jusqu'où ? Comment et dans quelles conditions présenter des textes alternatifs, comment voter ?...

Isabelle de Almeida

Le congrès :

Le plus jeune délégué avait 23 ans, le plus ancien 83. 10% sont des adhérents de l'année 2012 ; la section de Dijon est représentée par 20 délégués et la section Nord 21 par 3...
Le congrès compte 11 employés, 10 ouvriers ou techniciens, 7 cadres et 5 privés d'emplois. Et le secteur public est majoritaire.

Le nouveau Conseil départemental.

DE ALMEIDA Isabelle - FAUDOT Joël - LARBY Stéphane- REMOND Frédéric -BOULY Philippe - FOURGEUX Robert - LLANEZZA Pascal - RENAULT Alain - BOUZAGHETI Bernard - GODICHON Antoine - LUCHIN Mario - SIOZAC Denis - CATHENOZ Jean - GRUDEN Joseph - MONIN Christophe - SOLAUX Georges - DAVILLERD Eric - GUERRET Jean - MORIN Luc - VAYROU Georges - DEPIERRE Christophe - GUTIERREZ Laurent - NEVEU Marc - VEDERINE Ivana - DUC Jean Marie - LAHAYE Roseline - PERREAU Jean Marie - ZIMMERMANN Pascale

La délégation au congrès national.

DE ALMEIDA Isabelle - SOLAUX Georges - GRUDEN Joseph - GOBY Nelly - LAHAYE Roseline - ZIMMERMANN Pascale



Le congrès a élu **Isabelle DE ALMEIDA**, secrétaire départementale

L'alternative à l'austérité, c'est possible !

Une assemblée générale du Front de Gauche à Dijon



Trente et un militants des principales composantes du Front de Gauche, ont assisté à cette assemblée le 31 janvier, au siège de la Fédération. Un débat riche et animé au cours duquel s'est dégagé un consensus pour appeler à une première assemblée citoyenne le **mercredi 13 février prochain à la Mairie annexe des Bourroches**.

Les différents courants politiques se sont exprimés et ont été écoutés. L'accent a été mis sur la situation des femmes, premières victimes de l'austérité, notam-

-ment par la restriction des places en crèche et en halte-garderie, et par le fait que 80% d'entre elles travaillent à temps partiel de manière imposée.

L'assemblée s'est inquiétée de la montée de l'extrême droite en Europe, en lien avec la montée du racisme, et en France, de l'échec prévisible du gouvernement socialiste. Celui-ci va faire avaliser l'accord MEDEF avec des syndicats minoritaires. Cela accentue notre responsabilité de combattre cette politique d'austérité et de précarisation, et de montrer qu'une alternative est possible notamment pour la sécurisation de l'emploi.

L'assemblée citoyenne du 13 février sera une étape dans la construction à Dijon, du rassemblement pour imposer une autre politique alternative à l'austérité.

Luc Morin

« Nous n'avons pas besoin de votre charité, nous voulons la justice. »

Proudhon, Justice.

VENTE DE CHARITE A DIJON

Merci l'austérité ! Dijon vend des grands crus pour financer l'action sociale.

Le sénateur-maire de Dijon a mis en vente la moitié de sa cave. Quelque 3 500 bouteilles de Bourgogne amassées depuis 1960. Parmi les trésors de cette vente, qui s'est tenue le 27 janvier dernier, un Vosne Romanée Cros Parantoux, premier cru de 1999 parti à 4 800 euros. Au total : 151 620 euros ont été récoltés. 80% devraient financer l'action sociale de la ville « en constante augmentation, il y a de plus en plus de citoyens qui font appel à l'aide sociale » a expliqué François Rebsamen... On se demande bien pourquoi, mais en tout état de cause, ceci s'apparente ni plus ni moins qu'à une vente de charité.

Selon la Déclaration des droits du 24 juin 1793, l'obligation de secourir les malheureux constitue une dette nationale. L'Etat « se trouve tenu de venir en aide à toutes les infortunes », et les secours de la charité privée sont réputés inutiles. La loi du 24 vendémiaire an 2 condamne même à une amende « tout citoyen qui sera convaincu d'avoir donné à un mendiant aucune espèce d'aumône » (art. 16). Mais que le ci-devant sénateur-maire se rassure, cette loi montagnarde fut abolie par les Thermidoriens dès la chute des Jacobins, et la loi du 7 frimaire an 5 a organisé la charité légale.

GV

Coup d'humeur !

Depuis quelques jours, dans la presse locale, nous assistons à un échange un peu curieux sur le nouveau mode de scrutin aux élections cantonales.

Certains, à droite (le député Sauvadet) ont voté contre car les habitants des territoires ruraux sont souvent sous représentés.

Et du côté du Parti socialiste, on vante ce nouveau mode de scrutin et le nouveau découpage des cantons, car cela entraînera une plus juste représentation des habitants. Un peu court comme débat, non ?

Je propose de mettre tout le monde d'accord. Et comme l'a proposé le groupe CRC au Sénat, en reprenant la proposition du gouvernement et du ministre de l'Intérieur : et si tout simplement, on mettait un peu de proportionnelle dans cette élection départementale ?

Cela réglerait la question de la représentativité pluraliste et celle de la parité.

Faites passer l'idée à votre sénateur et à votre député-e.

IDA

Arnaud Montebourg (et Delphine Batho) à Montbard

La section Nord 21 questionne le ministre, par procuration : « Le Bien Public » répond, mais pas le ministre...

Cela commence par un message au « Bien Public » et au « Chatillonnais » :

« Nous aurions aimé, bien sûr, pouvoir rencontrer M. le ministre Arnaud Montebourg et ses collègues lors de leur venue à Montbard demain, car, comme beaucoup de Français, nous avons des questions sur la politique menée actuellement par le gouvernement.

Vous aurez certainement une possibilité d'approche que nous n'aurons pas. Nous nous permettons donc de vous transmettre deux questions :

Comment un gouvernement de gauche peut-il envisager de traduire dans un projet de loi un accord qui satisfait le Medef et qui est rejeté par les deux principaux syndicats du pays, FO et la CGT ?

Comment des parlementaires de gauche, et précisément les parlementaires socialistes, peuvent-ils envisager de le voter, en y étant par ailleurs fermement invités par ce même gouvernement ?

Merci, si vous en avez la possibilité, de les relayer pour nous... »

Maxime Courché, du Bien Public, indique qu'il retenait nos questions et ne manquerait pas de les poser au ministre... Mais, l'édition du 30 janvier du Bien Public se contente de répéter la question (ce qui n'est déjà pas si mal), mais toujours pas de réponse ! On dit (au Bien Public) « peut mieux faire ? » Mais également « merci quand même ! »

Robert Fourgeux

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES VETERANS



Samedi 12 janvier s'est tenue l'assemblée générale de l'amicale des vétérans du PCF de Côte d'Or, en présence de Daniel RENARD président national, et Isabelle de ALMEIDA, secrétaire départementale.

La séance commence par un hommage, à Marcel Harbelot qui présida pendant 27 ans l'Amicale, et qui ne peut participer à cette rencontre.

Puis s'engage un débat, comme toujours très ouvert et animé, sur la situation sociale et politique, la politique d'austérité d'un pouvoir plus soucieux de plaire aux puissances d'argent que de respecter les engagements de la campagne présidentielle.

Un large accord se fait en faveur de la poursuite et l'amplification de l'orientation « Front de Gauche » comme alternative aux politiques libérales de droite ou de « gauche ». La situation du Parti, son prochain congrès font également l'objet de nombreuses interventions.

Ensuite, il est procédé à l'élection du nouveau bureau. Outre Marcel Harbelot, Bernard Courville a souhaité se retirer. La qualité de ses interventions... et la puissance de sa voix nous manqueront. François Goby, sollicité, accepte d'apporter son expérience militante et ses compétences diverses. Jean Theuret succède à Marcel Harbelot à la présidence non sans avoir évoqué la difficulté d'une telle succession, les autres membres du bureau, Saura Janelli, Annie Chevalier, Christiane Lauthelier et Ivana Vedrine assurent la continuité.

L'assemblée est aussi l'occasion de présenter la plaquette consacrée à la mémoire de Juliette Dubois, et a le plaisir d'accueillir Maurice DUBOIS, neveu de Juliette, grâce à qui une rue de Dijon porte désormais le nom. Une quinzaine de plaquettes sont vendues... Mais il en reste !

Jean Theuret



MARIAGE POUR TOUS

LA COTE D'OR A DIT OUI !

300 manifestants à Dijon le 19 janvier et le 27, le car pour Paris était rempli.



Les partisans du mariage homosexuel ont réussi leur pari : 400 000 personnes ont défilé à Paris le 27 janvier dernier.

La France fut une des toutes premières nations au monde à dépénaliser la relation homosexuelle. Mais si le pays des droits de l'homme a su avoir une longueur d'avance sur son temps en 1791, il fut nettement moins bon pour le droit de votes des femmes, qui votent pour la première fois en 1945, parmi les dernières au monde. Et pour corriger cette inégalité qui interdit aux couples homosexuels de se marier, la France a déjà un métré de retard : les Pays Bas ont accordé ce droit en 2000 et depuis, dix pays l'ont reconnu, comme l'Espagne et le Portugal. La loi en France ne fera qu'entériner une évolution des mœurs déjà largement entrée dans la vie.

L'opinion ne s'y trompe pas. En ces temps d'humeur sombre où le pays délivre d'inquiétants signes de repli, elle offre un bain de fraîcheur sur la question : selon un récent sondage, 63 % des Français y sont favorables. La réalité s'impose à tous : la famille homo, avec ou sans enfants, est entrée dans la vie, il s'agit aujourd'hui de la faire entrer dans la norme.

Au moins, quand il s'agit d'une question de société, la différence entre droite et gauche existe bien : S'ils étaient nombreux, dans l'opposition, à avoir défilé contre l'instauration d'un droit au mariage pour tous le 13 janvier, c'était au tour des personnalités de gauche de descendre dans la rue le 27, pour soutenir l'ouverture du mariage aux couples du même sexe. Le mois de janvier et ses cortèges auront redonné un peu d'actualité au partage traditionnel entre une droite conservatrice et une gauche progressiste. On se rappellera à cette occasion de la lamentable prestation de nos parlementaires locaux « de droite » dans le « Bien Public ».



Je préfère leur opposer la belle phrase de Christiane Taubira devant l'Assemblée nationale : « **Le mariage pour tous illustre bien la devise de la République ; liberté de se choisir ; égalité de tous les couples ; fraternité parce qu'aucune différence ne peut servir de prétexte à des discriminations d'Etat** ».

On aimerait que pareille logique soit à l'œuvre dans le domaine social. Hélas, je veux croire que l'élan positif du gouvernement n'est pas un calcul néfaste : mettre en avant une grande réforme sociétale, pour mieux masquer des mesures de régression sociale parallèles.

Samedi 2 février, le congrès départemental apprend que l'article 1 du projet de loi est adopté. L'assemblée se lève et applaudit.

Georges Vayrou

« Cette réforme est censée corriger la « réforme Darcos » qui avait voulu ramasser sur quatre jours pleins, le temps de classe des écoliers. Le retour à quatre jours et demi va permettre de mieux répartir ce temps scolaire. Il faudra aller plus loin : réflexion sur l'organisation de l'année, les temps de vacances, les programmes. Pour autant cette réforme pose de sérieux problèmes aux maires, inquiets du coût que vont représenter les activités périscolaires (3 heures hebdomadaires), sans même parler des ressources humaines qualifiées qu'il va falloir trouver. En résumé réforme utile et nécessaire, mais mal préparée, mal emmanchée ? »

(Anonyme)

DE GRANDES AMBITIONS ?

« Les élèves pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre à l'école... »

(Le ministère)

SUR LA QUASI-IMPOSSIBILITE D'APPLIQUER CETTE "REFORME".

« Chacun doit faire son métier. La municipalité n'a pas le personnel pour se substituer aux enseignants dans les écoles primaires, si ceux-ci devaient ne pas y être pour une raison ou une autre. Nous ne pouvons pas - faute de compétence - proposer un "service d'accueil" en cas de grève ; nous ne pouvons pas non plus remplacer ces maîtres quand ils quitteront l'école à 15h45.

En revanche, nous avons des éducateurs compétents dans nos écoles de sport, au conservatoire, à la bibliothèque etc. Nous fonctionnons aux heures de libertés des enfants, et nous avons pu élaborer avec notre personnel des plages de service défendables. Si ces heures de libertés changent, nous aurons assez de peine à réorganiser nos services. Aller – sous une étiquette ou sous une autre – à l'école à la place des maîtres, ce serait de la folie. Je refuse aussi ce transfert de charges qui ne dit pas son nom.

Monsieur le Ministre veut que les enfants aillent à l'école le mercredi matin? OK, qu'il le dise à son personnel enseignant ; celui-ci refuse : on vient de dire que nous ne sommes pas compétents pour le remplacer. Cela coule de source! »

(Un élu de l'agglomération dijonnaise)

NI GRATUIT, NI OBLIGATOIRE ?

« Juridiquement, ces activités périscolaires sont facultatives et rien n'empêche les communes de les facturer [...] ce devrait même être payant partout [...] mais comme les parents n'ont plus à assurer la garde des enfants le mercredi ils feront des économies... »

(Association des Maires de France)

QUI PAIERA ?

« La réforme des rythmes scolaires s'embourbe dans son impréparation. Alors que le décret entérinant le retour à la semaine des 4,5 jours est paru samedi au journal officiel, le débat repart à nouveau. Cette fois à propos des fameuses « activités périscolaires » qui finalement, ne seront ni obligatoires ni gratuites... »

(L'Humanité du 29 janvier 2013)

UN GACHIS.

« C'est un gâchis, un renoncement à ce que la réforme soit réussie partout [...] Il y aura des enfants avec la clé autour du cou, qui rentreront chez eux une fois que l'école aura terminé plus tôt... »

(SNUipp-FSU, principal syndicat de l'enseignement primaire)



Merci à toutes et tous pour ces contributions + ou – volontaires... et notez :

GREVE DES ENSEIGNANTS LE 12 FEVRIER : le SNUipp-FSU réclame un report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 et appelle à une grève nationale le mardi 12 février, «pour une vraie réforme réussie». D'autres syndicats enseignants appellent à la grève, le même jour, avec un autre mot d'ordre : l'abandon du projet de loi sur l'école.

Quelle est la situation au Maghreb suite au printemps arabe ?

Les changements politiques survenus dans cette région ont-ils profité aux peuples du Maghreb ?

Peut-on espérer l'instauration d'une réelle démocratie au Maghreb ?

Pour répondre à toutes ces questions, l'ATMF organise une

Conférence – Débat

**Samedi 23 février à 17 heures à la Bourse du Travail,
17 rue du Transvaal Dijon**

Intervenants :

Mouhlieddine Cherbib, président du Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT).

Sofya Lahrach, membre du Mouvement du 20 février (M20F).

Ayad Ahram, président de l'Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ADDHM).

Un verre de l'amitié sera proposé à la fin du débat.

Contact : atmfdijon@gmail.com



Campagne pour le droit de vote et d'éligibilité de tous les résidents étrangers aux élections locales

Les étrangers et étrangères citoyen-nes des pays de l'Union européenne résidant en France ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales depuis 1998. Les étrangères originaires de pays ne faisant pas partie de l'Union européenne n'ont pas encore ce même droit !

Cette inégalité de traitement est inacceptable.

Près de deux millions et demi d'étranger-ères extra-communautaires vivent et travaillent dans les communes françaises, paient leurs impôts, participent à la vie locale. Nombre d'entre eux sont responsables d'associations, délégué-es de parents d'élèves, délégué-es syndicaux ou ont d'autres engagements témoignant de leur implication dans la vie de la cité. La vie locale est un lieu essentiel de la vie démocratique et il n'existe aucune raison pour que toutes celles et tous ceux qui résident sur ces territoires n'y participent pas de façon égale. **Il est temps de franchir une nouvelle étape pour l'élargissement du suffrage universel, la démocratie, la cohésion sociale et pour l'égalité des droits.**

De nombreux pays européens autorisent le droit de vote et d'éligibilité pour tou-tes les résident-es étranger-ères aux élections locales.

La France doit franchir le pas.

De nombreux responsables politiques de gauche, du centre et de droite, de nombreux syndicats, partis, et associations se sont exprimés en faveur de la révision constitutionnelle nécessaire pour remédier à cette injustice.

**AVEC EUX, POSITIONNEZ-VOUS
POUR LE DROIT DE VOTE de TOUS LES ÉTRANGERS
DÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES de 2014.**

Signez la pétition en ligne : <http://www.droitdevote2014.org>

VOTATIONS CITOYENNES

A Dijon : marché et Cour de la mairie, le samedi 16 février à partir de 10 heures 30.

A Chenôve : marché, le dimanche 17 février à partir de 10 heures.

Retenez ces dates et participez !